



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

charges

Question écrite n° 44968

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'harmonisation progressive de la fiscalité des entreprises dans l'Union européenne, qui laisse entrevoir, à brève échéance, une possibilité d'harmonisation de l'imposition des revenus des sociétés. L'objectif étant dans le premier temps d'alléger les charges administratives et comptables que font peser vingt-cinq codes fiscaux différents sur les entreprises. L'établissement d'une assiette commune sur laquelle serait assis le calcul de l'impôt national est envisagé. Il l'interroge sur les conséquences de cette initiative européenne pour les entreprises françaises et sur sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le rapprochement de la fiscalité des entreprises au sein du marché intérieur, dans le respect nécessaire du principe de subsidiarité, favoriserait la compétitivité des opérateurs français et leur développement à l'échelle communautaire. Comme le souligne l'auteur de la question, elle diminuerait les contraintes administratives qui pèsent sur elles. En outre, elle réduirait les effets contre-productifs de la concurrence fiscale. Elle constitue, enfin, une réponse à la mise en cause de plus en plus fréquente des dispositifs nationaux par la jurisprudence de la Cour de justice. Dans ces conditions, le Gouvernement accorde une grande importance à ce projet et y participe activement. Ainsi, le ministre d'État et son homologue allemand ont adressé le 26 mai dernier une lettre conjointe au commissaire Bolkestein pour défendre une démarche de convergence portant sur l'assiette de l'impôt sur les sociétés ainsi que la mise en place d'un taux plancher, et ils suivent avec une grande attention les suites concrètes qui lui seront données. Lors de leur réunion des 10 et 11 septembre 2004, les ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne ont décidé, à une large majorité, de donner suite à la proposition de la Commission européenne d'engager une réflexion sur le rapprochement des assiettes fiscales. C'est un premier pas encourageant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44968

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5932

Réponse publiée le : 30 novembre 2004, page 9444